



610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Centre Anti-Poison pour le Québec:
(800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666
Tél. (MtI): (450) 443-1046
Fax. (Qc): (418) 660-8998

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : Trypsin, from bovine pancreas

Code Produit : TP-0739

Fournisseur : Laboratoire MAT Inc.
610 rue Adanac
QuebecQC G1C 7B7
CANADA
www.labmat.com

Téléphone : 418-660-8666
Fax : 418-660-8998
Numéro d'Appel d'Urgence : 613-996-6666
Courriel : labmat@labmat.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Poumons

Classification SIMDUT 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

| | |
|----------------------|--|
| Conseils de prudence | |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. |
| P264 | Se laver la peau soigneusement après manipulation. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P280 | Porter des gants de protection. |
| P284 | Porter un équipement de protection respiratoire. |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. |
| P304 + P340 + P312 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P337 + P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P342 + P311 | En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P403 + P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. |

HMIS Classification

| | |
|--|---|
| Danger pour la santé: | 2 |
| Danger chronique pour la santé: | * |
| Inflammabilité: | 0 |
| Dangers physiques: | 0 |

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------|--|
| Inhalation | Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire. |
| Peau | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Ingestion | Peut être nocif par ingestion. |

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| No.-CAS | No.-CE | No.-Index | Concentration |
|----------------|-----------|--------------|---------------|
| Trypsin | | | |
| 9002-07-7 | 232-650-8 | 647-010-00-7 | <=100% |

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Non-inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - La nature des produits de décomposition n'est pas connu.

Donnée d' explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d' explosivité -sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée -20 °C

Le produit craint la lumière et l'humidité.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

| | |
|---------|-----------------------|
| Forme | solide |
| Couleur | Donnée non disponible |

Données de sécurité

| | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| pH | Donnée non disponible |
| Point de fusion/point de congélation | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | Donnée non disponible |
| Densité | Donnée non disponible |
| Hydrosolubilité | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | Donnée non disponible |

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Odeur | Donnée non disponible |
| Seuil olfactif | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | Donnée non disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières à éviter

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - La nature des produits de décomposition n'est pas connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - > 5,000 mg/kg

Inhalation CL50

Donnée non disponible

Dermale DL50

Donnée non disponible

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------|--|
| Inhalation | Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire. |
| Ingestion | Peut être nocif par ingestion. |
| Peau | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |

Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: YN5075000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification SIMDUT 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT Inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-03-27